

DISCOURS QUI RÉSISTENT À L'OBJECTIVATION : QUE PEUT-ON EN TIRER POUR L'ÉVALUATION?

Astrid Brousselle
Université de Montréal
Montréal, Québec

Résumé: L'évaluateur doit porter attention aux distorsions qu'il contribue à créer lorsqu'il utilise l'entrevue comme méthode de collecte de données. L'évaluation est un exercice politique qui, placé dans un contexte politique, peut favoriser l'émergence de discours de résistance à l'objectivation. À partir des entrevues que nous avons effectuées lors de l'évaluation du processus d'implantation de l'initiative ONUSIDA d'accès aux médicaments au Chili, nous illustrons différentes tactiques que les acteurs utilisent et qui peuvent soit attirer la sympathie de l'évaluateur, soit faire obstacle à son besoin d'information. Nous présentons une méthode d'analyse que l'évaluateur peut utiliser pour redonner du sens aux discours de résistance.

Abstract: When using interviews as a data-collection method, the evaluator must pay attention to the distortions that may be created. Evaluation is a political exercise and, in a political context, may favour the emergence of statements that represent resistance to objectifying their meaning. Based on the interviews conducted during the evaluation of the implementation of the UNAIDS Drug Access Initiative in Chile, the article illustrates different tactics participants use that may win the evaluator's sympathy or block access to information, and it presents a method of analysis the evaluator can use to give meaning to such statements.

Le rêve positiviste d'une parfaite innocence épistémologique masque en effet que la différence n'est pas entre la science qui opère une construction et celle qui ne le fait pas, mais entre celle qui le fait sans le savoir et celle qui, le sachant, s'efforce de connaître et de maîtriser aussi complètement que possible ses actes, inévitables, de construction et les effets qu'ils produisent tout aussi inévitablement. (Bourdieu, 1993, p. 905)

Correspondance à l'auteure : Astrid Brousselle, Université de Montréal, Département d'administration de la santé, Pavillon 1420, boul. du Mont-Royal, Montréal, QC H2V 4P3; <astrid.brousselle@umontreal.ca>

La position du chercheur en recherche qualitative soulève des questionnements méthodologiques importants. Dans la collecte de données par entrevues, l'information naît de la rencontre entre un interlocuteur et l'évaluateur et, bien que la conversation ait un but (Lincoln & Guba, 1984, p. 100) « de pure connaissance, elle reste, quoi qu'on fasse, une *relation sociale* qui exerce des effets (variables selon les différents paramètres qui peuvent l'affecter) sur les résultats obtenus » (Bourdieu, 1993, p. 904). Dans ce duo de construction de sens, c'est la parole de l'autre, l'interviewé, qui doit avoir préséance (Bibeau & Perreault, 1995; Crozier & Friedberg, 1992), si bien que plusieurs chercheurs ont choisi de la restituer telle quelle afin que chacun puisse la lire, sans distorsion (voir Bibeau & Perreault; Bourdieu; Lewis, 1963). Il revient alors au lecteur d'interpréter le sens des discours présentés. « Readers are interpreters: to read is an active, sense-making process » (Clegg & Hardy, 1996, p. 5).

D'autres, au contraire, insistent sur l'importance de relater les événements durant l'enquête de terrain avec plus ou moins de détails et de profondeur (Bizeul, 1998; Olivier de Sardan, 2000). Ces positions ne résolvent toutefois pas la question de l'interprétation des discours collectés. Celle-ci se pose de façon critique dans les contextes de recherche particulièrement sensibles, comme le sont bien souvent les projets d'évaluation, plus propices à l'observation de discours qui résistent à l'objectivation. Il est généralement recommandé d'écarter du corpus les discours de résistance. Nous pensons toutefois que, ce faisant, l'évaluateur mettrait de côté une information cruciale pour la compréhension de la dynamique contextuelle.

Pour avoir étudié un sujet particulièrement politique, l'implantation d'un projet international d'accès aux antirétroviraux (ARV), nous avons pu faire l'expérience de plusieurs tactiques qu'utilisent les acteurs, lors de l'entrevue, pour résister à l'objectivation. Loin de vouloir écarter de l'analyse ces entrevues, nous avons adopté une méthode d'interprétation qui nous a permis de faire sens à partir des discours qui résistent à l'objectivation.

Dans cet article, nous présentons une analyse qui devrait permettre à l'évaluateur de mieux identifier les résistances à l'objectivation et proposons une méthode d'interprétation de ces discours. Dans un premier temps, nous définirons et analyserons l'objectivation, les résistances, et le rôle que peut jouer le contexte sur la création de ces discours. Dans un deuxième temps, nous présenterons brièvement les aspects théoriques, méthodologiques, et contextuels du projet

que nous avons mené au Chili. Troisièmement, nous illustrerons et discuterons différentes tactiques de résistance. Finalement, nous présenterons la méthode utilisée pour interpréter et analyser les discours de résistance à l'objectivation.

LA CRÉATION DE DISCOURS QUI RÉSISTENT À L'OBJECTIVATION

L'objectivation et les résistances : définitions

L'objectivation peut être définie comme l'effort d'un acteur pour faire reconnaître comme objective son interprétation d'un fait social. Cet effort peut être conscient ou inconscient. L'objectivation que le chercheur, ou l'évaluateur, fait d'une situation exprime le processus d'imposition de la vérité scientifique comme mode d'interprétation légitime de la situation sociale étudiée. Le chercheur a la possibilité de rendre son discours performatif (Moch & Fields, 1985), il acquiert la légitimité de dire ce qui est repris comme une vérité, légitimité que son statut et le processus de recherche dans les règles de l'art lui confèrent. Les acteurs reconnaissent également l'exercice d'objectivation que le chercheur fait lors de sa collecte de données par les références à cet exercice que le chercheur utilise. Par exemple, la façon qu'il a de se présenter et d'expliquer son travail et les objectifs de recherche qu'il s'est fixés et le fait d'utiliser un enregistreur sont autant de marqueurs de l'utilisation des propos collectés à des fins scientifiques, ce qui promet ces propos à une diffusion sous un label de vérité scientifique.

La capacité de faire exister à l'état explicite, de publier, de rendre public, c'est-à-dire objective, visible, dicible, voire officielle, ce qui faute d'avoir accédé à l'existence objective et collective, restait à l'état d'expérience individuelle ou sérielle, malaise, anxiété, attente, inquiétude, représente un formidable pouvoir social, celui de faire les groupes en faisant le sens commun, le consensus explicite de tout le groupe. (Bourdieu, 1984, p. 6)

Cette distinction interfère inévitablement dans la relation acteur/chercheur favorisant l'émergence de réponses à l'objectivation. Il existe un éventail d'attitudes possibles, mais deux positions mettent particulièrement en péril le travail interprétatif du chercheur. La première est celle qui influence l'évaluateur en le rendant sympathique aux idées présentées par l'acteur, ce qui pourrait conduire à leur donner une importance qu'elles n'auraient pas dû avoir. La deuxième

position consiste à faire obstruction à sa quête d'information, et ce, pour des raisons qu'il conviendra au chercheur d'éclaircir. Il s'agit de tactiques qui modifient le rapport du chercheur à l'objet de recherche. Du fait qu'elles risquent d'influencer l'interprétation que l'évaluateur fait d'une situation sociale, elles peuvent nuire, dans une perspective de recherche scientifique, à l'exercice d'objectivation du chercheur. C'est pour cette raison que nous appelons ces façons de réagir « discours de résistance à l'objectivation ».

Dans toute relation d'enquête, le médium de recherche ne laisse pas la personne interviewée indifférente. Une question peut faire violence, gêner ou, au contraire, constituer une fenêtre d'écoute inespérée, ce qui n'est pas l'apanage des collectes de données par entrevues, mais peut aussi se produire lors des enquêtes par questionnaires (Lincoln & Guba, 1984, p. 99). En effet, quel chercheur ne s'est jamais demandé comment serait reçu son questionnaire, comment seraient interprétées les questions? De même, il est sûrement arrivé à bien des gens de jeter un questionnaire qu'ils venaient de recevoir, de se demander comment ils allaient répondre pour donner plus de poids à leurs considérations, ou encore d'inscrire des commentaires à côté des cases-réponses? À l'oral, comme à l'écrit, il existe des tactiques qui influencent l'évaluateur, soit en attirant sa sympathie ou encore en lui refusant l'accès à certaines informations. De telles réactions peuvent être observées par l'évaluateur sans faire partie des stratégies délibérées de résistance à l'objectivation. Elles sont des formes d'expression traduisant, de façon consciente ou inconsciente, un sentiment d'appel ou de rejet.

Résistance à l'objectivation : diminuer son occurrence

Idéalement, le chercheur doit devenir le confident invisible des acteurs afin d'éviter le plus possible d'imposer ses propres constructions du monde étudié et de provoquer des distorsions créées par sa présence. Mais dans l'impossibilité de devenir transparents, les chercheurs adoptent, d'après Bizeul (1998), deux positions dominantes. Dans la première, ils tentent de réduire au minimum la violence symbolique en sélectionnant et en formant les enquêteurs en fonction de la population étudiée, de façon à avoir une attitude aussi proche que possible de la personne interviewée. C'est la position adoptée par l'équipe de Bourdieu (Bourdieu, 1993). Seulement, cette position soulève de nouvelles questions. Premièrement, réduire la distance sociale entre chercheur et interviewé n'est ni facile ni toujours possible, et le chercheur doit souvent porter le poids de ses différences. Deuxièmement,

ce choix méthodologique pose un nouveau dilemme épistémologique : il suppose que le chercheur se représente a priori le profil de la personne interviewée, ce qui crée une nouvelle distorsion dans la relation d'enquête. Enfin, dans le cas où une proximité entre enquêteur et interviewé est atteinte, comment le chercheur peut-il contrôler cette nouvelle complicité? En effet, il peut alors arriver que l'acteur considère certaines informations comme entendues et qu'il parle à demi-mot (Bizeul). La deuxième position que les chercheurs semblent adopter consiste « à faire usage de tactiques relationnelles » (Bizeul, p. 769). Le chercheur adopte alors différents comportements et attitudes dans le but de gagner la confiance de ses interlocuteurs.

L'importance du contexte

Le contexte peut également favoriser la création de discours qui résistent à l'objectivation, tant le contexte qui appelle l'évaluation, bien entendu, mais aussi le contexte de réalisation de l'évaluation. « Evaluation is a rational enterprise that takes place in a political context (...) » (Weiss, 1987, p. 48). En fait, on pourrait dire que l'évaluation est une entreprise rationnelle, mais aussi politique, qui prend place dans un contexte politique. Déjà la décision d'effectuer une évaluation est un acte politique. L'évaluation contient des objectifs implicites et explicites que l'organisme instigateur souhaite atteindre et des questionnements pour lesquels il voudrait trouver une réponse (Bamberger, 1991). Par ailleurs, plusieurs acteurs participent au processus d'évaluation, ce qui forcément multiplie les intérêts et les valeurs avec lesquelles il faut compter (Patton, 1997). De plus, le fait que l'évaluation soit le résultat d'une interprétation (Patton), aussi scientifique soit-elle, la place inévitablement dans un univers de négociation. Enfin, le contexte d'étude est important. Certains contextes s'étudient plus difficilement que d'autres. Des milieux « s'opposent ou résistent à toute pénétration par un étranger » (Bibeau & Perreault, 1995, p. 57). Les contextes politiques qui se définissent comme des milieux où les enjeux sont importants, où les acteurs pensent avoir beaucoup à perdre ou à gagner, sont souvent difficiles d'approche. Sans être impénétrables comme les sociétés secrètes ou les groupes clandestins (Bibeau & Perreault), les thèmes politiques peuvent présenter des analogies de résistances. L'évaluateur devient facilement un indiscret ou au contraire un allié potentiel. Il est tenu à l'écart des informations que l'on préférerait lui cacher ou encore il entre dans le jeu, malgré lui, comme un élément offrant de nouvelles possibilités de modifier les jeux entre acteurs.

PRÉSENTATION DU PROJET D'ÉVALUATION

Objectifs

Dans le cadre du projet d'évaluation de l'Initiative ONUSIDA d'accès aux antirétroviraux au Chili (Brousselle & Champagne, 2004), coordonné par l'Agence Nationale de Recherche sur le Sida (France), nous avons effectué une analyse d'implantation (Champagne & Denis, 1990; Patton, 1997; Rossi, Freeman, & Lipsey, 1999) aussi nommée analyse processuelle (Brousselle, 2004; Sheirer, 1994; Weiss, 1998). L'objectif de notre recherche était de comprendre comment la dynamique politico-organisationnelle permettait d'expliquer le déroulement de l'Initiative dans le but d'identifier les facteurs qui favorisaient ou faisaient obstacle à son implantation. Ce projet d'évaluation devait appuyer le pays dans l'implantation de l'Initiative et identifier les facteurs significatifs dans le but de généraliser cette Initiative à d'autres pays.

Cadre théorique

Notre démarche théorique d'évaluation s'appuyait sur la théorie des systèmes d'action concrets élaborée par Crozier et Friedberg (1992) (Brousselle, 2004). Un système d'action concret est un ensemble de jeux structurés entre des acteurs interdépendants, dont les intérêts peuvent être divergents, voire contradictoires. Tous les acteurs du système ne participent pas forcément aux différents jeux qui sont plus ou moins intégrés et articulés les uns aux autres (Klijn, Koppenjan, & Termeer, 1995). Par contre le jeu peut modifier le système tout comme le système influence les jeux (Klijn et al.). Ils supposent donc une régulation d'ensemble, des mécanismes permettant au système de se maintenir (Friedberg, 1993).

Méthodes

La collecte des données a eu lieu du 1 septembre au 30 novembre, 1999. Nous avons effectué une cinquantaine d'entrevues semi-dirigées auprès du personnel de la CONASIDA (division du Ministère de la Santé qui se consacre au VIH/sida), des représentants de Vivo Positivo (association nationale des personnes vivant avec le VIH/sida), du personnel de soin, des patients, des gérants et représentants des laboratoires pharmaceutiques, des représentants de l'ONUSIDA, des personnes travaillant pour le FONASA (l'assureur public), certaines

ISAPRES (les assureurs privés), du personnel du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), des ONG et de certaines fondations. L'objet de la recherche et les procédures d'entrevues ont été expliqués aux acteurs. Tous étaient libres d'accepter l'entrevue ou de la refuser. Ils pouvaient également l'arrêter en cours de route s'ils le souhaitaient. Ils étaient libres d'accepter ou de refuser l'enregistrement. Nous nous sommes engagés à garantir la confidentialité des propos confiés. L'identité des personnes rencontrées qui étaient susceptibles de subir un préjudice était protégée.

Nous avons rencontré deux types d'acteurs au cours de cette étude. Le premier groupe est constitué par les acteurs ayant joué un rôle direct dans l'implantation de l'Initiative. Nous avons identifié deux principaux jeux : la constitution du Conseil transformé dans le cas du Chili en quatre groupes de travail et le processus d'achat et de distribution des médicaments. Le second groupe d'acteurs rassemble des personnes n'ayant pas forcément joué un rôle dans l'implantation du projet-pilote au Chili, mais qui se sont révélées être des acteurs importants au niveau de la thématique du VIH/sida dans ce pays. Ils nous ont permis de documenter le contexte d'accès aux thérapies au Chili. Nous avons aussi observé le processus de soin dans un centre hospitalier de la région métropolitaine de Santiago. Nous avons, bien entendu, réuni de l'information sur d'autres centres de soins de la région métropolitaine lors de nos entretiens avec les professionnels et les patients. Finalement, nous avons réuni toute une documentation à partir des articles de presse compilés depuis les trois dernières années par la CONASIDA.

Le contexte du projet d'évaluation

Depuis son élaboration, jusqu'à la diffusion des résultats (Brousselle & Champagne, 2004), ce projet a été empreint d'intérêts politiques, de tensions, et parfois de pressions. Toute démarche évaluative est accompagnée de la crainte des acteurs porteurs du projet d'être « mal évalués » (Patton, 1997), et la collaboration au projet d'évaluation est souvent associée à une résistance naturelle. Mais la nature du projet n'explique pas tout.

Le gouvernement, s'il avait démontré depuis des années sa volonté d'offrir aux patients des thérapies pour le VIH/sida, n'accordait pas au Ministère de la Santé les ressources nécessaires au traitement de tous les patients. La division du Ministère de la Santé qui se consacre au VIH/sida devait mener une politique favorisant l'augmentation

des ressources disponibles dans un contexte souvent peu favorable à cette problématique. En effet, il existait encore, dans ce pays, une forte discrimination contre les personnes vivant avec le VIH : la plupart des entreprises exigeaient, au moment de notre étude, un test sérologique avant d'embaucher un nouvel employé; les personnes vivant avec le VIH/sida se plaignaient souvent d'avoir perdu leur emploi et leur logement et de ne plus avoir de contact avec leur famille quand leur entourage avait appris leur séropositivité. De plus, l'Église catholique était très influente, et les positions qu'elle soutenait étaient souvent en contradiction avec les principes de prévention. Par exemple, en 1997, elle a réussi à faire retirer des écrans télévisés une publicité encourageant l'utilisation du préservatif. On comprend l'importance que représente, pour la division VIH/sida du Ministère de la Santé, une évaluation d'envergure internationale qui ne lui soit pas défavorable.

D'autre part, nous avons étudié le circuit de négociation et d'importation des médicaments, sujet particulièrement sensible pour les compagnies pharmaceutiques et la division VIH/sida du Ministère de la Santé qui étaient en négociation constante.

Finalement, le contexte du VIH/sida dans ce pays était naturellement le lieu de d'alliances et de relations conflictuelles. Seulement, la rareté des ressources exacerbat le mécontentement des patients et du personnel de soins qui devaient vivre avec les conséquences directes du manque de médicaments, ce qui, dans le cas du sida, était synonyme de maladies et souvent de décès. Mais la rareté des ressources produisait une autre conséquence sur la relation d'entrevue : la peur que le fait d'en dire trop puisse mener à des représailles (licenciements, arrêt des thérapies, etc.), ce que semblaient craindre, avec raison ou non, plusieurs des personnes interviewées.

TACTIQUES DE RÉSISTANCE À L'OBJECTIVATION

Nous présentons ici différentes formes de stratégies de résistance à l'objectivation que nous avons pu observer lors de notre collecte de données. Nous avons choisi d'illustrer chacune des stratégies par un extrait d'entrevue afin de mieux en rendre compte. Les entrevues se sont déroulées dans la langue du pays. Les extraits que nous présentons sont donc des traductions. Les parties particulièrement significatives sont indiquées en gras. Nous avons modifié le texte lorsque nécessaire de façon à ce qu'on ne puisse pas identifier l'interlocuteur.

S'attirer la sympathie de l'évaluateur

Dans les cas que nous présentons ici, l'entrevue représente l'occasion inespérée de faire valoir son point de vue, de se faire entendre. Il est alors capital pour l'informateur de rassurer l'évaluateur sur la crédibilité de l'information qu'il transmet. C'est une tactique d'imposition de la représentation subjective de la situation comme une représentation objective (Bourdieu, 1984). Plusieurs moyens sont utilisés. L'extrait ci-dessous en concentre quelques-uns.

Évaluateur : Donc ton travail consiste surtout à rencontrer les patients.

Acteur : Une partie du travail, parce que nous nous occupons de tout ce qui est la problématique sociale du patient, de tout ce qui est relié à la famille, au milieu environnemental, ce qui concerne le logement, la réinsertion au travail, le conseil VIH/sida, la notification des partenaires, les préoccupations au sujet des enfants, les moyens de protection, la recherche d'un foyer, tout ça, et tout ce qui a rapport aux thérapies pour moi c'est terrible... *Ne te laisse pas influencer par moi ou par la rage que j'ai*, je suis probablement la personne la plus critique à l'intérieur de l'équipe. *Je suis dans le groupe des critiques, mais je n'ai pas perdu la sensibilité, si je critique c'est pour la vie des personnes.* Je ne réclame pas pour moi parce que ce qui arrive c'est que nous sommes ici des fonctionnaires publics, je suis fonctionnaire du Ministère, je dépends du Ministère, *ils peuvent me renvoyer et tchao pour avoir critiqué*, mais c'est la vie. Et les gens qui sont au-dessus n'ont pas l'urgence que nous avons ici, donc pour eux acheter, comment te dire, c'est, bon faisons les comptes, ce mois-ci nous allons acheter telle chose, l'autre mois nous achèterons cette autre chose et le mois suivant telle affaire. Pour nous c'est un manque de respect, parce qu'ils ne savent pas que nos patients sont en train de mourir, ils ne sont pas confrontés à cette situation, au mieux ils font comme pour n'importe qu'elle autre pathologie, nous allons leur acheter un pace-maker, on va leur acheter un appareil pour la dialyse, j'imagine que ça se passe comme ça. Le problème c'est que cette équipe est constamment entre la vie et la mort, *ça fait des années que je travaille ici, je suis un des premiers à avoir travaillé au Chili sur*

la problématique du sida, j'ai vu toute l'histoire, j'ai vu l'administration de ces programmes, donc tu sais ce qui m'est passé par la tête? Je savais que tu venais et je me suis dit, ah, c'est pour ça qu'ils se dépêchent d'envoyer les médicaments, c'est ça que j'ai pensé.

Premièrement, l'acteur met en garde l'évaluateur en lui rappelant qu'il doit interpréter objectivement les informations qui lui sont confiées : « Ne te laisse pas influencer par moi ou par la rage que j'ai ». Paradoxalement, cette mise en garde, puisqu'elle fait la démonstration que l'acteur est conscient des distorsions qu'il peut introduire dans son discours, risque de créer l'effet inverse, l'évaluateur pouvant être tenté d'accorder un crédit particulier aux propos de son interlocuteur.

Deuxièmement, vient la justification de la colère que l'acteur exprime : « si je critique c'est pour la vie des personnes ». Cette remarque constitue une invitation pour l'évaluateur à adhérer à la position critique de l'acteur. Comment ne pas être d'accord quand il s'agit de la vie des gens! Ce type de propos risque de toucher la sensibilité de l'évaluateur au risque de perdre son idéal de neutralité.

Troisièmement, l'acteur assure qu'en parlant ainsi il prend de gros risques. L'évaluateur peut alors être tenté de penser qu'il a accès à une information de première importance, que peu d'acteurs pourront lui fournir, ce qui peut éventuellement conduire l'évaluateur à accorder une importance aux propos de l'acteur qui pourrait être non justifiée.

Quatrièmement, l'acteur se présente comme une personne de grande expérience. L'évaluateur pourrait alors être porté à croire qu'il a de la chance de rencontrer un acteur de cette importance et que par là il a accès à une information privilégiée. Dans le cas présenté ici, c'est la description que l'acteur fait de son expérience qui pourrait être interprétée comme une assurance de la valeur des propos qu'il tient. Il existe d'autres façons qui peuvent influencer l'impression que l'évaluateur aura de l'expertise de l'acteur interviewé. Par exemple, si l'acteur donne de l'information à profusion, l'évaluateur peut penser que cela démontre la bonne foi de l'acteur et cela peut contribuer, parfois inadéquatement, à donner de la crédibilité à des opinions particulières. Cette tactique constitue un moyen habile d'imposition de l'opinion. On retrouve en général ce genre de stratégies dans des entrevues très longues où l'acteur tient de nombreux monologues.

La dernière tactique constitue plutôt une tactique de séduction de l'évaluateur. Des propos, tels que « Je savais que tu venais et je me suis dit, ah, c'est pour ça qu'ils se dépêchent d'envoyer les médicaments », peuvent contribuer à accroître l'empathie que l'évaluateur peut avoir envers les propos que tient l'acteur.

Notons qu'il y a peu de chances que l'évaluateur identifie ces différentes tactiques au moment même de l'entrevue. Ce sont autant de moyens qui le mettront dans une disposition à considérer cette entrevue comme très enrichissante. Mais à la lecture du texte, ce genre de construction de l'argumentation doit interpeller l'évaluateur.

Parler sans dire

Nous présentons ici une tactique de langage qui a pour effet de bloquer l'accès à l'information. L'acteur répond à toutes les questions, mais plus la question est précise, plus l'acteur se retranche jusqu'au moment où des contradictions apparaissent et où finalement il refuse de répondre. Certaines des questions font violence et un moyen de résister consiste à répondre sans trop en dire.

Évaluateur : Quel est le prix du médicament X dans ce pays? Est-ce qu'il y a des prix différents suivant les clients?

Acteur : Non, c'est le même prix pour tous les clients et le prix est très concurrentiel, je dirais que pratiquement tous les produits de ce type ont le même prix.

Évaluateur : Et quel est le prix de votre médicament?

Acteur : Le prix du marché. Je pourrais te donner le prix de la liste, mais ce prix ne te dira rien parce que t'aurais besoin de savoir, dans le cas de chaque client, quel prix ils ont à la vente, parce que chaque client a sa marge de négociation, je fais référence aux fondations, etc. et ça change. C'est donc une information que je ne peux te donner, elle ne serait pas valable, pas représentative.

Évaluateur : Et à l'organisation Y, quel prix vous leur faites?

Acteur : Nous avons des négociations spéciales, ces informations ne peuvent être divulguées.

Évaluateur : Et quelles quantités vous ont-ils acheté la dernière fois?

Acteur : Il y a eu une commande mais toutes les quantités sont aussi des informations privées, ces informations ne peuvent être révélées.

Certains acteurs maîtrisent mieux que d'autres cette tactique. Elle exige d'être habile avec la langue. Parfois l'acteur ne se rend pas jusqu'au refus de répondre et peut, durant toute l'entrevue, répondre aux questions sans avoir dévoilé les informations qui auraient intéressé l'évaluateur. Cette stratégie est particulièrement utilisée par les politiciens de métier qui occupent des postes de communication stratégique. Elle est aussi caractéristique des politiques de non-transparence des compagnies pharmaceutiques. L'acteur peut avoir intériorisé ce qu'il est autorisé à dire au point que, même s'il répond à toutes les questions, ces questions sont tout de même censurées.

La censure n'est jamais aussi parfaite et aussi invisible que lorsque chaque agent n'a rien à dire que ce qu'il est objectivement autorisé à dire : il n'a même pas à être, en ce cas, son propre censeur, puisqu'il est en quelque sorte une fois pour toutes censuré, à travers les formes de perception et d'expression qu'il a intériorisées et qui imposent leur forme à toutes ses expressions. (Bourdieu, 1982, p. 169)

Un autre exemple de ce type de tactique est celui de l'acteur qui, pour ne pas prendre le risque de trop en dire, se cache derrière le discours légitimé, qu'il soit officiel ou populaire. Dans l'extrait que nous présentons ici, l'acteur répond attentivement à chacune des questions mais l'évaluateur n'apprend rien d'autre qui ne soit déjà précisé dans les documents officiels.

Acteur : La définition de l'organisation W dans ce projet a pour nous trois dimensions, de rassembleur, de financier, et de négociateur et de réaliser un travail conjoint en prenant en compte les exigences et les besoins du pays. Dans son rôle de rassembleur, elle facilitera l'implantation du projet et apportera une assistance technique. Dans son

rôle de financier, elle financera la coordination du projet et la formation nécessaire tant au personnel de soins qu'aux personnes vivant avec le VIH/sida afin d'améliorer le conseil et l'agressivité des patients aux contrôles et traitements. [...] *Dans son rôle de négociateur*, c'est avec les maisons-mères des laboratoires pour faciliter les négociations au niveau local.

L'intimidation

Quand un animal indésirable pénètre sur le territoire d'un autre, l'animal « envahi » adoptera des comportements visant à impressionner l'intrus dans le but de le faire continuer son chemin. Dans certaines situations, l'être humain se comporte de la même façon. Nous présentons ici deux extraits d'entrevue. Le premier place le contexte de la discussion. Il s'agit d'une entrevue de groupe destinée à savoir comment le protocole de traitement avait été élaboré. Acteur 2 souligne que, au départ, le protocole n'intégrait pas la possibilité d'offrir des bithérapies aux patients, mais seulement des trithérapies. Dans la seconde entrevue, qui a lieu peu de temps après la première et où Acteur 2 du groupe est interviewé en privé, nous pouvons observer comment l'acteur tente de déstabiliser l'évaluateur. Une fois transcrite, ce type de tactique peut tout à fait ressembler à un problème de compréhension entre l'acteur et l'évaluateur. Seulement ces propos sont accompagnés des gestes, de regards et d'un ton de voix qui renforcent l'intimidation créée par les réponses et les comportements qu'il n'est pas possible, malheureusement, de rendre par écrit.

Entrevue 1 :

Évaluateur : Donc le protocole a été élaboré ici et a ensuite été envoyé pour validation dans les centres de soins, c'est bien ça?

Acteur 1 : Non pas exactement. Il a été élaboré ici, mais conjointement avec quelques médecins et avec les personnes vivant avec le VIH et il a été envoyé à tous les médecins traitants du pays. [...]

Évaluateur : C'est en quelque sorte une signature administrative, parce que s'il a été accepté par les médecins...

Acteur 2 : En fait, on a inclus certaines suggestions des médecins, parce qu'il y a eu des suggestions qui soulevaient le fait qu'il n'y avait pas de place pour les bithérapies, néanmoins, comme la majorité a accepté la proposition, on a gardé une place pour la bithérapie.

Entrevue 2 :

Évaluateur : Tu m'as dit qu'il y avait deux versions du protocole de traitement, que le protocole n'était pas pareil au début et à la fin.

Acteur 2 : À quoi fais-tu référence? au début, à la fin?

Évaluateur : Tu m'as dit qu'il y avait différentes versions du protocole de traitement, non?

Acteur 2 : Non.

Évaluateur : Voyons, peut-être « l'acteur 1 »... Il m'a dit qu'il n'y avait pas de place pour la bithérapie au début.

Acteur 2 : Pour la tri!

Évaluateur : Pour la trithérapie? Dans le protocole de traitement?

Acteur 2 : Dans le protocole de traitement que nous avons fait dans le cadre du projet?

Évaluateur : Dans le projet « Y ».

Acteur 2 : Non, attends. Aaaaah, je sais. En juillet dernier....

Nous avons présenté ici quelques-unes des tactiques de langage propres aux situations d'entrevue qui rendent le discours plus résistant à l'objectivation. Elles seront plus particulièrement observables dans les contextes politiques au sens large et leur identification est facilitée par le retour critique que permet la retranscription exacte des propos.

Comme nous l'avons vu, certaines tactiques auront pour effet d'attirer la sympathie du chercheur créant le risque d'imposer, comme objective, la vision subjective de l'acteur. D'autres tactiques ont plutôt pour effet de limiter l'accès à l'information. Le fait que l'évaluateur note l'utilisation de tactiques de résistance à l'objectivation dans les entrevues qu'il a menées ne signifie pas pour autant que ce matériel n'est pas une source d'information valable. Tout d'abord, les entrevues où l'acteur utilise des tactiques de langage qui ont pour effet d'imposer son interprétation de la situation sont souvent très riches en information. Il s'agit cependant pour l'évaluateur de mettre cette information en perspective. Deuxièmement, les entrevues où les acteurs censurent leurs propos donnent une information très précieuse pour peu que l'on s'interroge sur les raisons de cette réserve.

QU'EST-CE QUE L'ÉVALUATEUR PEUT APPRENDRE DES DISCOURS QUI RÉSISTENT À L'OBJECTIVATION?

Le moment privilégié que partagent l'acteur et l'évaluateur lors d'une entrevue est une situation parfaitement « extra-ordinaire ». En effet, contrairement aux rencontres que l'on fait lors d'activités sociales ordinaires, l'évaluateur vient se mêler d'une situation sociale qui ne le regarde pas dans le but de communiquer son analyse à un public que cette situation ne concerne pas directement. La conversation entre acteur et évaluateur est rarement une conversation anodine, surtout dans le cas d'entrevues sur rendez-vous, ou quand un enregistreur capte les propos échangés. L'évaluateur se met lui-même à part, ce qui le conduit à se faire considérer comme un intrus (Zempléni, 1996). Il est tout à fait normal que les acteurs réagissent en donnant des réponses extraordinaires. Parfois, l'information est confiée, comme nous l'avons vu dans le premier cas présenté, aux risques et périls des acteurs, ou bien dissimulée. Les tactiques sont très semblables à celles qui sont utilisées pour mettre en valeur l'existence d'un secret. Les acteurs laissent percevoir des signes qui laissent croire au chercheur qu'un secret lui est confié ou bien caché. C'est ce que Zempléni appellera « secret défensif », c'est-à-dire la mise en évidence de l'existence d'un secret par les acteurs, au moyen de divers signes de langage ou de comportement ou signes situationnels. Qu'il existe ou non un secret, la question n'est pas là. C'est souvent ce secret que les ethnologues chercheront à décoder, qu'ils poursuivront (Gable, 1997; Zempléni, 1984). Mais souvent, plus que le secret lui-même, c'est ce qu'il révèle qui est intéressant. Gable l'a abordé dans une étude sur le secret entourant les dotations des ménages en Guinée-Bissau. Il a noté les comportements et attitudes qui mettent en valeur l'existence

d'un secret tout en le protégeant. Son étude illustre parfaitement le fait que l'important n'est pas de connaître la richesse de chaque ménage Manjaco, mais de découvrir, d'une part, pourquoi chaque famille cherche à dissimuler les richesses qu'elle pourrait détenir et, d'autre part, ce que cette situation révèle sur l'organisation, les valeurs, et les relations à l'intérieur d'un village. De même, dans notre recherche, ce qui importe, finalement, ce n'est pas le prix que telle compagnie offre à tel client, mais ce que révèle le refus de fournir une telle information sur les conditions de négociation et le type de relation que les acteurs peuvent entretenir.

« Si la parole est prise, elle se trouve également prise dans un réseau social qui en conditionne la pertinence et la fréquence, qui en limite l'utilisation » (Jamin, 1977, p. 9). Même dans le cas où l'acteur fait des confidences au chercheur, qu'il dit révéler une information précieuse, l'explication de cette attitude est souvent plus révélatrice que le secret dévoilé.

Le « secret défensif » n'est donc pas un simple obstacle initial au « dialogue » ethnographique : il est aussi une des conditions propulsives de la pratique parlante de l'ethnographie. À l'examiner de plus près, l'ethnologue pourrait mieux comprendre non seulement pourquoi ses « informateurs » se taisent ou biaisent, mais aussi [...] pourquoi et comment les Autres lui parlent. Ce qui, on me l'accordera ne va pas de soi. (Zempléni, 1984, p. 109)

Pour l'acteur, signaler l'existence d'un secret n'est pas une position neutre. Il est important de se questionner sur les conditions de son énonciation (Moch & Fields, 1985; Zempléni, 1996), de remettre l'entrevue dans son contexte, de comprendre quels sont les enjeux. « The meaning that matters for people does not lie at the surface of things, although we have to pass through this surface in order to gain a deeper understanding of what that meaning may be » (Bibeau & Corin, 1995, p. 48). Nous proposons différentes étapes d'analyse afin d'aider l'évaluateur à objectiver les informations présentes dans les discours de résistance.

L'immersion

La première étape consiste à s'imprégner du contexte, c'est-à-dire à se familiariser avec la version officielle qui, dans notre cas, est assimilée aux objectifs du programme, au rôle défini de chaque acteur, aux éta-

pes de déroulement du projet. Cette première étape nous a permis, en suivant des thèmes précis, d'identifier a priori différents jeux entre acteurs (Crozier & Friedberg, 1992). Nous avons, dans un premier temps, interviewé les acteurs qui étaient directement associés à ces jeux. Cette première étape nous permettait de documenter la version officielle et, en même temps, nous initiait à la vision subjective que chacun avait du projet, à voir comment se vivait le projet. Parallèlement, nous avons interviewé des personnes qui, d'après l'information collectée, semblaient jouer un rôle central dans la problématique du VIH/sida dans ce pays.

L'évaluateur peut être averti de la présence de zones de résistance par les difficultés de terrain qu'il rencontre : difficultés de prendre rendez-vous, pratiques d'intimidation lors de la familiarisation avec le projet, refus de l'enregistrement, et ainsi de suite. Par ailleurs, une relecture attentive des entrevues, comme nous l'avons vu précédemment, lui permettra d'identifier d'autres formes de résistances présentes dans les discours.

Penser les effets de l'intrusion du chercheur

Comme nous l'avons dit, l'entrevue sociologique crée un espace de communication privilégié. L'acteur est alors forcément soumis aux conditions d'entrevue et réagira de diverses façons aux questions que l'évaluateur lui posera. Il est important, pour comprendre les conditions d'énonciation du discours, de savoir ce que représente pour chacun des acteurs l'intrusion de l'évaluateur, ce que signifie pour les acteurs le questionnement qu'il porte sur les événements de leur vie de tous les jours. Il est entendu qu'une telle analyse ne peut se faire que par la compréhension des enjeux, c'est-à-dire des intérêts, des relations de pouvoirs, des stratégies des acteurs sur le terrain (Crozier & Friedberg, 1992; Foucault, 1994; Friedberg, 1994).

Identifier les réseaux relationnels

D'après Crozier et Friedberg (1992), toute structure d'action collective se constitue comme un système de *pouvoir*. Selon Friedberg (1993), le pouvoir est « la capacité d'un acteur à structurer des processus d'échange plus ou moins durables en sa faveur, en exploitant les contraintes et opportunités de la situation pour imposer les termes de l'échange favorables à ses intérêts » (p. 118). « Le pouvoir est la manifestation naturelle et, pour tout dire, normale de la coopération

humaine qui suppose toujours une dépendance mutuelle et déséquilibrée des acteurs » (p. 116). Les relations entre acteurs sont la manifestation de leur pouvoir relatif, le pouvoir n'existant pas *en soi* : « il n'y a pas quelque chose comme le pouvoir qui existerait globalement, massivement ou à l'état diffus, concentré ou distribué : il n'y a de pouvoir qu'exercé par les « uns » sur les « autres »; le pouvoir n'existe qu'en acte [...] » (Foucault, 1994, p. 236). La méthode proposée par Foucault pour analyser les relations de pouvoir est de considérer les formes de résistances que l'on oppose au pouvoir, ce qui revient à étudier « l'affrontement des stratégies » des différents acteurs. Connaître les relations que les acteurs entretiennent permet de savoir qui est susceptible d'exercer son pouvoir sur les autres et pour quelles raisons. C'est un premier pas vers la compréhension des raisons pour lesquelles les acteurs utilisent des stratégies de résistance.

Pour identifier les réseaux relationnels, il est important, dans un premier temps, de croiser l'information des différentes entrevues afin de connaître la vision que chacun a des différents acteurs centraux dans le projet. Premièrement, cette triangulation permet de corroborer les impressions subjectives à propos de chaque acteur. On évite ainsi de tomber dans les particularismes et on s'assure de l'impression générale qu'un acteur peut créer sur les autres. Deuxièmement, elle permet de connaître les liens qu'entretiennent les acteurs entre eux et ainsi d'identifier les différents réseaux relationnels qui peuvent se révéler très différents de ceux imaginés a priori lors du choix des différents jeux. On obtient alors une première approximation des relations de pouvoir.

La deuxième étape consiste à étudier, à la lumière de cette première configuration des jeux de pouvoir, les entrevues où des traces de résistance à l'objectivation apparaissent. L'évaluateur doit alors, en faisant un « détour » par l'intériorité des acteurs, « reconstruire de l'intérieur la logique propre des situations telles qu'elles sont perçues et vécues par les acteurs eux-mêmes » (Crozier & Friedberg, 1992, pp. 456–457). L'évaluateur peut alors voir si les résistances vont dans le sens des relations de pouvoir observées ou si elles ouvrent de nouvelles interprétations concernant les relations entre acteurs. Il parvient ainsi à compléter le portrait des jeux de pouvoir qu'il a commencé à dresser. L'évaluateur doit se demander qui partage les mêmes secrets, mais aussi quels acteurs seraient affectés si le secret était dévoilé et quelles seraient les conséquences du dévoilement du secret. Pour répondre à ces questions, l'évaluateur n'a pas besoin de connaître directement l'objet du secret, il a seulement besoin de le

poursuivre en portant attention aux jeux de pouvoir qui s'exercent dans le contexte social et politique qu'il étudie.

Observer une situation conflictuelle

Un autre moyen, particulièrement enrichissant quand il s'agit de maîtriser les jeux de pouvoir dans un contexte défini est d'observer une situation conflictuelle. Il est évident qu'une telle occasion est assez exceptionnelle car, contrairement à l'entrevue, elle n'est pas prévisible et l'évaluateur ne peut pas la provoquer, par respect des règles d'éthique. Cependant toute situation de conflit est un lieu privilégié où chacun exerce son pouvoir sur l'autre pour tourner la situation à son avantage. Premièrement, elle permet l'observation des réseaux relationnels, même si ceux-ci sont caractérisés par des oppositions d'opinions ou des rivalités. Les réseaux relationnels doivent inclure autant les appuis que les adversaires de l'acteur. De toute façon, celui-ci agira en fonction de la réaction qu'il prévoit chez les autres. Deuxièmement, l'observation d'une situation de conflit informe sur les formes de pouvoir que les acteurs exercent, ce qui renseigne sur les ressources dont chacun dispose. Finalement, le conflit est soit le symptôme d'une remise en cause de certains partages établis, soit la revendication par au moins deux parties d'une zone de pouvoir non définie. Il permet donc de connaître quels sont les enjeux critiques pour les acteurs concernés au moment précis de l'étude.

Entrer dans le jeu

Un dernier moyen, souvent périlleux, car il met en jeu la neutralité du chercheur et donc sa crédibilité concernant l'objectivité de son analyse, mais qui est aussi très révélateur, est d'entrer directement dans le jeu. Il ne s'agit pas ici des perturbations courantes créées par la venue de l'évaluateur, mais d'une prise à partie publique de ce dernier. Celui-ci, en général, n'entre pas volontairement dans le jeu car, justement, son objectif est de limiter les effets de son passage sur son sujet d'étude. Mais il arrive qu'il soit dans une position où il est acculé à participer à certains jeux politiques c'est-à-dire à se prononcer et donc à avoir un parti pris. En même temps que l'évaluateur doit faire le deuil de l'idéal de neutralité qu'il avait jusque-là poursuivi, il bénéficie d'une position privilégiée pour observer les forces en présence, ce qui lui permet de connaître les enjeux et éventuellement de partager à son tour certains secrets. La difficulté de cette position réside cependant dans le double jeu évaluateur/acteur

que l'évaluateur doit alors maîtriser. L'évaluateur qui participe aux jeux politiques par son implication a

besoin de trouver des procédures de « mise à distance » lui permettant d'être le moins possible juge et partie, et de se dégager en tant qu'évaluateur des positions et des jugements qui sont les siens en tant qu'acteur. Cette situation aboutit à une sorte de schizophrénie où la même personne est à la fois l'évaluateur et l'informateur, l'observateur tenu à l'impartialité au moins relative et le praticien condamné à la décision et à l'arbitrage. (Olivier de Sardan, 2000, p. 432)

Nous avons discuté de divers moyens que l'évaluateur peut utiliser pour mettre au jour les régulations du système politique qu'il étudie. Mais quelle garantie a-t-il d'avoir fait une analyse juste des données collectées? Une façon relativement simple est de prévoir les réactions des différents acteurs à la suite de certains événements significatifs et de confronter ces réactions théoriques à la pratique. Il s'agit de suivre la rationalité déduite de chacun des acteurs pour faire des hypothèses à propos de leur réaction à venir (Crozier & Friedberg, 1992). Cela permet de savoir si l'on a vu juste et, sinon, d'effectuer les ajustements nécessaires pour avoir un portrait fidèle de la situation étudiée. Comprendre quelle est « la structuration des relations de pouvoir qui lient les acteurs entre eux » (Crozier & Friedberg, 1992, p. 477) permet de mettre en perspective les propos des acteurs.

CONCLUSION

Bavard ou silencieux, l'acteur transmet toujours un message. Nous avons vu comment il était possible, premièrement, de décoder les tactiques de résistance, deuxièmement, par un processus de contextualisation des entrevues, d'approcher le secret. Le but n'est généralement pas de connaître le secret lui-même, ce qui dans bien des cas est vain et décevant et qui ne contribue qu'à faire violence, mais plutôt de l'approcher par un chemin détourné, celui de l'analyse des relations de pouvoir, afin de comprendre pourquoi certains parlent et d'autres ne parlent pas.

Une compréhension de la structuration politique des actions et des dires permet un retour critique sur les propos des acteurs (Moch & Fields, 1985), ce qui ouvre à l'évaluateur de nouvelles fenêtres d'in-

interprétation des discours. Ce qui fait sens dans le discours qui résiste à l'objectivation, ce n'est bien souvent pas le contenu explicite des propos, mais plutôt le sous-entendu et le non-dit. Dans les contextes politiques, l'écoute attentive des interprétations subjectives n'est pas toujours suffisante pour avoir accès à l'intériorité des acteurs, et ce n'est que par l'étude de la controverse que l'évaluateur peut mettre à jour le sens caché des discours. Cette fois le texte ne parle pas de lui-même, et ce n'est que mis en parallèle avec d'autres discours qu'il fait sens. Il est lié, parce que l'acteur ne dit pas tout, à l'histoire politique du contexte étudié et tout particulièrement à ces référents invisibles que le secret intéresse.

REMERCIEMENTS

Je voudrais remercier Gilles Bibeau, professeur au département d'anthropologie de l'Université de Montréal, Didier Fassin et ses collègues du Centre de Recherche sur les Enjeux Contemporains en Santé Publique (CRESP-France) pour leurs commentaires et suggestions, ainsi que Michèle Giresse pour la révision de l'article. Je voudrais également remercier le Groupe de recherche sur l'équité d'accès et l'organisation des services de première ligne (GREAS1), les Instituts de Recherche en Santé du Canada, le Groupe de Recherche Interdisciplinaire en Santé (GRIS-Université de Montréal), le Centre de Recherche en Développement International (CRDI-IRDC) et la chaire FCRSS-IRSC « Transformation et gouverne des organisations en santé » pour leur appui financier.

RÉFÉRENCES

- Bamberger, M. (1991). The politics of evaluation in developing countries. *Evaluation and Program Planning, 14*, 325–339.
- Bibeau, G., & Corin, E. (Éds.). (1995). *Beyond textuality: Asceticism and violence in anthropological interpretation*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Bibeau, G., & Perreault, M. (1995). *Dérives montréalaises*. Montréal : Les Éditions du Boréal.
- Bizeul, D. (1998). Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en connaissance de cause. *Revue française de sociologie, 39*(4), 751–787.

- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.
- Bourdieu, P. (1984). Espace social et genèse des classes. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52–53, 3–11.
- Bourdieu, P. (1993). Comprendre. Dans P. Bourdieu (Éd.), *La misère du monde* (pp. 903–939). Paris : Seuil.
- Brousselle, A. (2004). What counts is not the fall ... but the landing. Strategic analysis: A revised model for implementation evaluation. *Evaluation: The International Journal of Theory, Research and Practice*, 10(2), 155–173.
- Brousselle, A., & Champagne, F. (2004). How was the UNAIDS drug access initiative implemented in Chile? *Evaluation and Program Planning*, 27, 295–308.
- Champagne, F., & Denis, J.-L. (1990). Pour une évaluation sensible à l'environnement des interventions : l'analyse d'implantation. *Service social : L'avenir des services ou services d'avenir*, 41(1), 143–163.
- Clegg, S.R., & Hardy, C. (1996). Organizations, organization and organizing. Dans S.R. Clegg, C. Hardy, & W.R. Nord (Éds.), *Handbook of organization studies* (pp. 1–28). London : Sage.
- Crozier, M., & Friedberg, E. (1992). *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*. Paris : Éditions du Seuil, coll. Points Essais. (Original work published 1977)
- Foucault, M. (1994). Le sujet et le pouvoir. Dans *Dits et Écrits 1954–1988*, 4. Paris : Éditions Gallimard.
- Friedberg, E. (1993). *Le Pouvoir et la règle: Dynamiques de l'action organisée*. Paris : Éditions du Seuil.
- Friedberg, E. (1994). Le raisonnement stratégique comme méthode d'analyse et comme outil d'intervention. Dans *L'analyse stratégique autour de Michel Crozier. Sa genèse, ses applications et ses problèmes actuels*. Colloque de Cerisy. Paris : Éditions du Seuil.
- Gable, E. (1997). A secret shared: Fieldwork and the sinister in a West African village. *Cultural Anthropology*, 12(2), 213–233.

- Jamin, J. (1977). *Les lois du silence. Essai sur la fonction sociale du secret. Dossiers africains*. École des Hautes Études en Sciences Sociales. Paris : François Maspéro.
- Klijn, E.-H., Koppenjan, J., & Termeer, K. (1995). Managing networks in the public sector: A theoretical study of management strategies in policy networks. *Public Administration*, 73(3), 438–454.
- Lewis, O. (1963). *Les enfants de Sanchez : autobiographie d'une famille mexicaine*. Coll. Du monde entier. Paris : Éditions Gallimard.
- Lincoln, Y.S., & Guba, E.G. (1984). *Naturalistic inquiry*. Newbury Park, CA : Sage.
- Moch, M.K., & Fields, C.W. (1985). Developing a content analysis for interpreting language use in organizations. *Research in the Sociology of Organizations*, 4, 91–126.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2000). Le « je » méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain. *Revue française de sociologie*, 41(3), 417–445.
- Patton, M.Q. (1997). *Utilization-focused evaluation: The new century text* (3e éd.). Thousand Oaks, CA : Sage.
- Rossi, P.H., Freeman, H.E., & Lipsey, M.W. (1999). *Evaluation: A systematic approach* (6e éd.). Thousand Oaks, CA : Sage.
- Sheirer, M.A. (1994). Designing and using process evaluation. Dans J.S. Wholey, H.P. Hatry, & K.E. Newcomer (Éds.), *Handbook of practical program evaluation* (pp. 40–68). San Francisco : Jossey-Bass.
- Weiss, C.H. (1987). Where politics and evaluation research meet. Dans D. Palumbo (Éd.), *The politics of program evaluation* (Sage yearbooks in politics and public policy, pp. 47–70). Newbury Park, CA : Sage.
- Weiss, C.H. (1998). *Evaluation: Methods for studying programs and policies* (2e éd.). Upper Saddle River, NJ : Prentice Hall.
- Zempléni, A. (1984). Secret et sujétion. Pourquoi ses « informateurs » parlent-ils à l'ethnologue? Dans *Le secret. Traverses/30–31* (pp. 102–115). Paris : Centre national d'art et de culture Georges Pompidou.

Zempléni, A. (1996). Savoir taire. Du secret et de l'intrusion ethnologique dans la vie des autres. *Gradhiva*, 20, 23–41.

Astrid Brousselle est chercheure adjointe au département d'administration de la santé de l'Université de Montréal. Elle est affiliée au Groupe de Recherche Interdisciplinaire en Santé (GRIS) et au Groupe de recherche sur l'équité d'accès et l'organisation des services de santé de 1ère ligne (GREAS1). Elle a une expertise en évaluation, en évaluation économique et en organisation des systèmes de santé. Elle reçoit une bourse « jeune chercheur » du GREAS1 (Institut de recherche en santé du Canada).